



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 31379

Texte de la question

M. Nicolas Sarkozy attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale sur les difficultés que rencontrent les handicapés moteurs en France. Il souhaite lui rappeler que leurs associations font état de quatre revendications urgentes, nécessaires, si l'on veut assurer le bien-être de cette catégorie de personnes : création de postes d'auxiliaire de vie, revalorisation de l'allocation aux adultes handicapés, révision des modalités d'attribution des aides techniques, amélioration des conditions de vie et d'accès aux transports collectifs. Il lui demande donc de lui faire connaître quelles mesures il entend mettre en oeuvre pour permettre aux handicapés moteurs de continuer à exercer leurs droits.

Données clés

Auteur : [M. Nicolas Sarkozy](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (6^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31379

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : santé et action sociale

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 juin 1999, page 3583

Question retirée le : 10 juin 2002 (Fin de mandat)